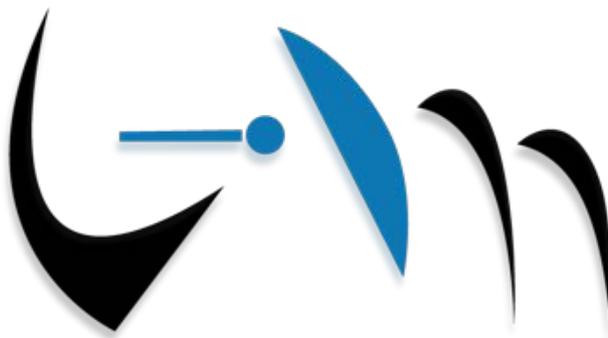


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

GAM

Groupe d'Animation Musicale

3 juin 2022



«...un autre regard sur la musique...»

Sommaire

Rapport moral 2021

Rapport d'activité 2021

Rapport financier 2021

Affectation du résultat comptable 2021

Montant des cotisations 2022-2023

Election du tiers sortant du Conseil d'Administration

Le 23 juin 2022 à 18 h 30 a eu lieu, dans ses locaux, l'assemblée générale extraordinaire du GAM.

36 adhérents ont exprimé leur vote, présents ou représentés (quorum atteint).

L'ordre du jour de l'assemblée générale a été le suivant :

Rapport Moral 2021

2021, la Covid toujours d'actualité.

L'année écoulée fut encore une fois laborieuse, ne permettant toujours pas à notre association de retrouver un fonctionnement normal... à l'instar de l'ensemble de la société. L'engagement des salariés et des administrateurs durant cette période n'a pas faibli même s'il y avait parfois de quoi se décourager. Les salariés ont dû sans cesse s'adapter et faire preuve de réactivité tout en maintenant les valeurs du GAM et en pouvant compter sur le soutien de leur Conseil d'administration .

Au sujet des ateliers hebdomadaires :

Malgré les protocoles sanitaires à respecter et à faire respecter (pass sanitaire ou tests et port du masque obligatoires pour pénétrer dans les locaux, ...), le GAM a été heureux de pouvoir reprendre les ateliers hebdomadaires dès décembre 2020, d'entendre à nouveau sonner régulièrement les instruments en déambulant dans les couloirs, de lire la joie de nos jeunes adhérents de se retrouver, certes uniquement dans leur regard, le bas de leur visage étant entravé par un morceau d'étoffe.

Véhiculer les valeurs du GAM en distanciel fut encore une fois loin d'être satisfaisant pour les musiciens qui ont tout mis en œuvre pour garder le lien avec les adhérents lors du second confinement en avril.

Nous avons été très sensibles au soutien indéfectible de nos adhérents. Si l'année 2020-2021 avait accusé une baisse de 50% des adhérents par rapport à l'année précédente, 2021-2022 n'est certes pas revenu au niveau d'avant pandémie mais connaît une hausse de plus de 20% sur le précédent exercice. Le GAM a tenu à remercier la fidélité de ses adhérents en offrant le premier mois d'abonnement pour l'année 2021-2022.

L'atelier vocal des adultes n'a pu fonctionner malheureusement que sur quelques cours durant l'année 2020-2021. Nous avons naturellement procédé au remboursement de deux trimestres. Il a pu reprendre régulièrement à la rentrée de septembre mais masqué et cette obligation en a découragé certains.

Les formations, les interventions en milieu scolaire et les actions transversales ont pu être maintenues dans l'ensemble.

Qu'en est-il de la situation financière :

La situation financière du GAM est restée bonne durant cette période. C'est une seconde année exceptionnelle puisque nous clôturons l'exercice avec un excédent de 35 270€ (en 2020, il s'élevait à 31 770€). Cet excédent s'explique par l'allègement des cotisations URSSAF toute l'année et la mise en place du chômage partiel durant le confinement, aides exceptionnelles reconduites mais également par des reports de financement de l'année précédente, la reprise sur retraite et le départ d'une salariée en janvier 2021 non remplacée durant cet exercice.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires financiers pour leur soutien et tout particulièrement la Ville de Pau qui nous a proposé un accompagnement dans le cas de la crise sanitaire pour donner lieu à une aide financière liée au COVID, aide que nous avons déclinée à la vue de notre bonne santé.

Quelques actions mises en avant parmi tant d'autres :

- L'obtention de la certification Qualiopi par le GAM qui récompense non seulement le travail fourni sur plusieurs mois par l'ensemble des salariés pour élaborer et finaliser le dossier mais qui souligne

également la qualité des formations proposées, certification qui nous est indispensable pour permettre aux structures qui font appel au GAM de présenter une demande d'aide financière auprès de leur OPCO.

- La formation imaginée par le GAM suite aux constatations faites sur le terrain par les musiciens animateurs « Le bruit : une nuisance. Comment améliorer l'environnement sonore en milieu professionnel ? » qui a commencé au sein de crèches.
- Les deux échelles du Gamelan qui sont réunies pour la première fois au sein du GAM et dont celle détenue par le Pays basque a profité de sa venue en Béarn pour se refaire une beauté.
- La restauration de l'installation sonore « À petits pas oreilles tendres » qui a été l'occasion pour 2 des musiciens-animateurs de la découvrir, de s'en émerveiller, de se l'approprier et de la faire vivre, véritable vitrine pour le GAM.

Concernant l'équipe salariale :

Émilie Décla, musicienne animatrice depuis plus de 20 ans, a quitté le GAM en tout début d'année 2021 pour donner un nouvel élan à sa vie professionnelle. Je tiens à la remercier pour l'engagement constant dont elle a fait preuve durant ces deux décennies, elle dont le cheval de bataille était à juste titre de toujours revenir aux valeurs fondamentales véhiculées par le GAM.

Myriam Carrouché, responsable administrative et financière qui a pris ses fonctions en décembre 2020, a vécu sa première année au GAM sans pouvoir le vivre réellement tel qu'il est, tant la crise sanitaire a chamboulé le fonctionnement de l'association. Je tiens à souligner le mérite qu'elle a eu à rentrer aussi rapidement dans sa fonction car son accompagnement a été de courte durée et les problèmes auxquels elle a été confrontée dès son arrivée et qu'elle a dû gérer ont été un véritable baptême du feu qu'elle a parfaitement réussi.

Sophie Empeyrou a été recrutée parmi d'autres candidats au dernier trimestre 2021 en tant que musicienne animatrice et a pris ses fonctions début janvier 2022. Le GAM est loin de lui être inconnu puisqu'elle avait remplacé durant 10 mois Émilie Décla durant son congés maternité alors que nos locaux se situaient encore à Lahérrère. Son expérience du GAM, son enthousiasme à revenir dans cette association, ses valeurs vont lui permettre de s'intégrer rapidement à l'équipe.

Je remercie encore une fois toute l'équipe pour son investissement, sa disponibilité, son adaptation, sa force de propositions et sa capacité à réinventer le GAM durant cette année encore décausée.

Et demain :

Nous avons l'espoir que la rentrée de septembre 2022 permette de reprendre un fonctionnement normal... à moins qu'un nouveau variant ne fasse son apparition ou que la variole du singe n'explode. Il est certain que la Covid laissera une marque et que les habitudes d'avant pandémie seront longues à être reprises... si elles le sont.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'essence même du GAM, ce sont les adhérents des ateliers hebdomadaires, que ceux sont eux qui véhiculent le mieux les valeurs si chères au GAM. Et qu'il faut que nous arrivions à en accueillir de nouveaux. Et c'est à nous de réfléchir à notre manière de nous présenter car la singularité de notre enseignement est notre force, surtout après ces années mises entre parenthèses.

Le GAM a parfois tendance à oublier son expérience de plus de 40 années de pratiques musicales. Lors de notre séminaire de 2 jours que nous avons enfin pu refaire hors les murs pour la plus grande joie de tous, salariés comme administrateurs, nous avons souhaité reprendre le principe des NGC (Nouvelles Gammes de la Cité), sorte de feuille de route pour les 3 années à venir, qui reprend des actions qui ont pu

être abandonnées dans le passé mais qui retrouvent une raison d'être, qui donnent libre cours à de nouvelles envies et nécessités... Le constat que nous avons tous fait a été la légitimité que nous avons à exporter au-delà de notre territoire le savoir-faire du GAM, légitimité que nous avons du mal à assumer.

Et quid du Conseil d'administration :

Fanny Rödde n'a pas pu se représenter au poste de présidente en juin 2021, sa vie personnelle l'entraînant vers d'autres contrées. Grâce à la présidence qu'elle a mené durant son mandat, à l'attention qu'elle a portée à la parole de chaque administrateur, à sa conception d'un conseil d'administration dans lequel chaque membre est impliqué et où chaque décision est prise collégialement, elle a insufflé une nouvelle énergie qui nous a emportés dans son sillage.

Administratrice depuis plus de 15 ans, je n'avais jamais souhaité me présenter en tant que présidente, doutant de mes compétences à exercer cette fonction et me questionnant même sur ma légitimité à rester au Bureau, mon enfant ayant terminé le cycle complet du GAM il y a 8 ans et moi-même n'étant plus à l'Atelier vocal depuis quelques années déjà.

Mais j'aime cet endroit, ce qu'il revendique, l'équipe qui l'anime et les administrateurs qui soutiennent contre vents et marées cette structure.

Fanny, ayant anticipé son départ, m'a petit à petit amenée à prendre confiance en mes capacités et à envisager de me présenter à ce poste. Ce que j'ai fait mais à la seule condition de faire perdurer ce mode de fonctionnement qui a fait ses preuves et qui consiste également à n'être jamais seul lors des réunions internes ou des rendez-vous avec les partenaires.

Je tiens à remercier mon binôme car binôme il y a, Francis Sallaberry, le Trésorier, pour sa disponibilité mais également l'ensemble des administrateurs qui répondent toujours présents. Je les sais à nos côtés, prêts à nous écouter, à débattre, à nous suppléer et à nous épauler quand notre enthousiasme faiblit. Eux-aussi ont été mis à dure épreuve durant ces deux dernières années. Merci, merci à tous et pour tout.

Je conclus ce long rapport par le cérémonial habituel qui consiste à inciter des adhérents à se présenter au Conseil d'administration. Il est vraiment temps d'accueillir de nouveaux administrateurs qui, soit au travers de leurs enfants, soit des ateliers qu'eux-mêmes pratiquent, vivent le GAM de l'intérieur... ce qui n'est plus le cas pour bon nombre d'entre nous. Je peux comprendre que les deux années passées n'encourageaient guère à s'investir en tant que bénévole. Mais la vie reprenant son cours normal, l'heure est arrivée pour les bonnes volontés qui le souhaiteraient et qui hésiteraient encore de nous rejoindre. Le Conseil d'administration ne s'autorisera jamais à intervenir dans tout ce qui touche à la pédagogie mais son rôle de veille est capital au bon fonctionnement de l'association.

Dominique Rousseau
Présidente



Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité 2021

2021 : une année de reprise en douceur et prometteuse sur les activités.

La crise sanitaire a de nouveau impacté les activités du GAM, en imposant une nouvelle fermeture administrative au printemps 2021. Le second semestre a, quant à lui, été très diminué par l'obligation du passe sanitaire, d'abord pour les plus de 18 ans, puis pour les plus de 12 ans, enfin avec le port du masque dès 6 ans pendant les différents ateliers musicaux.

Une communication régulière pour nos adhérents, en prenant en compte les positions, incompréhensions, parfois réticences, a permis la continuité des activités (du moins d'éviter la baisse amorcée en 2020). L'équipe du GAM est restée attentive en aménageant au mieux l'espace et les temps d'animation pour rester fidèle à ses valeurs.

Comme beaucoup d'autres, le GAM a, cette année encore, dû faire preuve d'adaptation, mais a également suscité l'innovation et de nouvelles manières de communiquer et de fonctionner, notamment au niveau pédagogique.

Quelques extraits du Livre d'Or du GAM

« Nous tenons à remercier l'agilité de votre équipe qui a su maintenir l'intérêt, le lien et le plaisir des ateliers pendant les périodes de confinement, par des activités variées et riches pour notre enfant, mais aussi pour toute la famille. Si la pratique n'a pas été possible ces envois ont permis de partager peut-être davantage. Un grand merci et un grand bravo. Un parent. »

« Quand j'avais la COVID, le GAM me manquait, quand je reviens, je vole. Votre GAMEUR le plus fidèle, Pierre »





LES ATELIERS RÉGULIERS ET LES STAGES CRÉATION : LE CŒUR DU GAM

Nos ateliers hebdomadaires sont en effet le cœur de notre activité, là où se construit notre pédagogie, là où notre travail trouve tout son sens.

Le départ des grands (10-14 ans) a été plus ou moins compensé par un vivier nouveau, des enfants de 6 ans, suite pour la plupart aux ateliers des petits.

Les ateliers réguliers auprès de nos adhérents sont essentiels. Par la transmission, la recherche, l'expression sensible, la création musicale, ils abordent les valeurs éducatives fondamentales qui nous sont chères et constituent notre identité.

Nombre d'inscrits par atelier pour l'année scolaire 2021-2022 :

- Ateliers 6 ans : 33 enfants
- Ateliers 7 ans : 14 enfants
- Ateliers 8 ans : 14 enfants
- Ateliers 9 ans : 14 enfants
- Ateliers 10-11 ans : 7 enfants
- Ateliers 12-13-14 ans : 5 enfants
- Ateliers des petits : 3 sessions de 3 séances avec 1 atelier parents-enfants pour chaque session
- Ateliers vocal enfants : 9 enfants (parmi les enfants inscrits dans les ateliers hebdomadaires)
- Ateliers vocal adultes : 8 adultes
- Ateliers Gamelan : 9 adultes

« Si tu te sens seul va au GAM et si tu aimes la musique va au GAM.
Sofia »

Le GAM a donc animé plus de 402 ateliers réguliers sur l'année (dont les ateliers « bonus » découlant d'une démarche proactive dans le cadre de la situation sanitaire).

Nos "Ateliers des petits" se sont poursuivis en 2021. Cette proposition de 3 séances musicales par session, animées par un musicien du GAM, d'une durée de 45 minutes chacune, permet aux enfants de vivre un moment de découverte et de suspension. Les petits peuvent y **découvrir des sons, des instruments, des chants, des camarades explorateurs sonores**, par le biais de séquences adaptées à leur âge. L'écoute et le plaisir du jeu sont les piliers de ces ateliers qui sensibilisent les enfants à la démarche singulière du GAM. En 2021, 3 sessions de 3 séances ont eu lieu, permettant à 45 enfants par session, et 15 parents lors de la troisième séance, d'être accueillis et vivre ces moments.

Nos ateliers « Parents des enfants du GAM » proposent un moment exclusif pour les parents : un temps de détente, de plaisir et de partage, leur permettant de ressentir l'espace d'un moment ce que vivent leur enfant à travers les ateliers réguliers.

3 ateliers entre novembre et décembre :

- 8 parents ;
- 5 parents ;
- 9 parents.

Nos stages création - Conforter le savoir-faire du GAM et provoquer des innovations pédagogiques

Stages **Musique et informatique** (niveaux 1 à 3) :

- Stage d'octobre : 7 participants ;
- Stage de février : 7 participants ;
- Stage d'avril : annulé pour cause de confinement.

Stages découverte **Gamelan**

- 1^{er} juillet : 6 participants

Stages **création petites vacances** :

- Vacances de février : 4 enfants
- Vacances de printemps : annulé pour cause de confinement
- Vacances de toussaint : 8 enfants

Mini stages découverte GS-CP :

Deux sessions en juin :

- 1^{ère} session : 18 enfants ;
- 2^{ème} session : 11 enfants.

Nos stages de découverte autour des dispositifs instrumentaux du GAM (instruments contemporains pour les plus jeunes, gamelan de Java et électro-acoustique pour les plus grands), ateliers découverte pour les parents, stages de création pendant les petites vacances (ouverts aux enfants musiciens des autres écoles de musique du département)... furent autant d'invitations à partager des moments musicaux, des temps d'écoute de soi et des autres, de création...

Stage d'été

Et bien sûr, il y eut le « grand » stage de création pendant l'été, une semaine et un espace privilégiés proposant une synthèse des activités musicales développées au cours de l'année, où les différents ateliers (instrumental, vocal, audition, recherche...) ont concouru à la réalisation d'une création collective.

Notre traditionnel **stage d'été** a été de nouveau adapté pour des raisons logistiques et sanitaires. Les musiciens du GAM ont proposé un stage de création sur cinq jours, dans les locaux de la MJC Berlioz, aboutissant à la création "**Île et Ailes**".

Ainsi, profitant de la récente restauration du Gamelan de Java, les enfants ont créé une œuvre originale. Ils se sont inspirés des sonorités extra-européennes de cet instrument en y mélangeant structures sonores contemporaines, parfois leur propre instrument et autres dispositifs du GAM.

Un petit pincement au cœur... Notre partenaire historique « Théâtre Saragosse, Espaces Pluriels » ne pourra plus recevoir notre concert annuel de rentrée. La Centrifugeuse, toujours réceptive à nos missions, a pleinement contribué à l'organisation et la réception de cette création et permis aux enfants de vivre une aventure scénique.

Avant cela, cette création avait été jouée dans le cadre de la première édition du Festival de L'Education Population à la salle de Lacaze à Billère.

Le stage d'été création a donc donné lieu à 2 représentations :

Concert du GAM dans le cadre de la première édition du Festival de l'Éducation Populaire à la Salle Lacaze – Maison de l'Enfance de Billère - le 25 septembre 2021 : 70 personnes

Concert annuel du GAM « Île et Ailes » à la Centrifugeuse le 8 octobre 2021 : 114 personnes



Stage d'été et restitution à la MJC Berlioz – Pau



Concert du GAM – Stage d'été à la Centrifugeuse Pau



LES PROJETS EN MILIEU SCOLAIRE

Il s'agit de projets montés en partenariat avec la DRAC au titre de l'Éducation Artistique et Culturelle, le GIP-DSU de l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (politique de la ville), la ville de Pau (Trajectoires) et directement avec les établissements scolaires sur fonds propre.

Au total, ce sont 36 classes et 681 participants qui ont bénéficié de nos projets en 2021.

- École Marancy - « Dispositif Ecrin sonore » : 9 classes, 150 enfants, 9 adultes et 12 professionnels formés – 2 ateliers à destination de 18 parents ;

- École Nandina Park – « Ateliers et lutherie sauvage » : 9 classes, 114 enfants et 6 adultes ;

- Maternelle Jean Sarrailh – « Conte musical » : 4 classes, 65 enfants et 4 adultes ;

Un conte de 13 minutes, plein de rebondissement, de poésie, de surprises et de sons. Un conte de mots et de sons réalisé et édité en 70 exemplaires.

- Maternelle du Hameau, à Gelos : 1 classe, 22 enfants et 5 adultes ;

- École Quatre coins du monde – Programme Trajectoires « Au fil de l'eau » : 2 classes, 40 enfants et 2 adultes ;

- École de Lescar Victor Hugo – Programme Trajectoires « Au fil de l'eau » : 1 classe, 23 enfants et 1 adulte ;

- FDFR40 :

École de Mazerolles - École de Villeneuve de Marsan - École de Bougues : 4 classes, 90 enfants et 5 adultes ;

- CLAEC « L'eau et ses états »:

Maternelle d'Agnos - Maternelle Gurmençon : 2 classes, 36 enfants et 2 adultes ;

- Lycée Saint Cricq : 1 classe, 26 enfants et 2 adultes ;

...De la apprentissage à la création... Un autre regard sur la musique...

- Collège Jeanne d'Albret – 6^{ème} passerelle : 1 classe, 25 enfants et 2 adultes ;
- Collège Jeanne d'Albret - dispositif MARS : 2 classes, 20 enfants et 2 adultes ;



LES PROJETS TRANSVERSAUX

Proposer des temps de transmission et diffusion de ces outils auprès des établissements d'enseignement artistique

En 2020, une résidence du gamelan de Java à Saint Palais (en lien avec l'école de musique Amikuze et les deux collèges de la ville) était également prévue. En raison du deuxième confinement (interdiction du brassage des élèves dans les établissements scolaires) celle-ci a été reportée en 2021. Malgré les efforts d'anticipation et le travail non négligeable de préparation, le projet de résidence du gamelan à Saint Palais n'a pu aboutir en 2021.

En lieu et place, le GAM s'est engagé à restaurer la grande installation sonore « A petit pas, oreilles tendres ». Cette restauration a nécessité plus de 2 semaines de travail par l'ensemble de l'équipe pédagogique soutenu par 3 bénévoles administrateurs (étalées sur juin-juillet 2021) ainsi que le renouvellement de nombreux matériaux. Deux résidences de cette installation sonore seront en soule (Libarrenx) et en Béarn (Garlin) en 2022.

Des sessions de formation ont également été prévues auprès de professionnels des deux territoires afin qu'ils puissent animer dans les meilleures conditions les parcours de la grande installation sonore, le GAM se positionnant in fine en tant que tuteur de ce réseau pour cette action précise. Le dispositif restera en résidence plusieurs semaines sur chacun des deux territoires permettant de profiter au plus grand nombre. En effet, une communication très large visant l'ensemble des professionnels de la petite enfance (crèches, RAM, CLSH, écoles maternelles) sera effectuée.

L'année 2021 a été aussi l'occasion de restaurer l'échelle du Gamelan en résidence à Macaye depuis de nombreuses années, au Pays-Basque. En accord avec le service Culture du Département, Monsieur Serge Lagarrigue, luthier-artisan-restaurateur, est resté plus de 8 jours pour redonner vie à cette échelle du Gamelan.



Répondre aux besoins individuels des établissements spécialisés accueillant des tout-petits

Notre action auprès de la petite enfance s'est réalisée en lien avec les lieux de vie des tout-petits et en s'appuyant sur les professionnels qui les côtoient au quotidien.

2021 a vu également la poursuite, initié depuis 2017, du projet à destination des **LAEP** (Lieux d'Accueil Parents Enfants), avec le soutien du Conseil Départemental 64. Notre proposition de « présence artistique » et d'ateliers en direction des tout-petits et de leurs parents a ainsi été renouvelée au sein de quatre LAEP – Agora, Marancy, Billère et Daran.

Écoles maternelles de :

- Marancy : 10 enfants, 8 adultes
- Agora : 23 enfants, 27 adultes
- Daran : 15 enfants, 19 adultes

Maison de la petite enfance de Billère : 10 enfants, 10 adultes

D'autres structures de la petite enfance ont également souhaité approfondir la démarche initiée lors des temps de formation précédents en sollicitant le GAM sur des projets particuliers :

- Projet « Les sons du Moyens-Âge » avec l'ALSH Languacha de Serres-Morlaàs – 9 enfants de 3 à 5 ans et 2 adultes – février – mars 2021 ;
- Journée des familles avec la crèche d'Aramits – Parents enfants (petite enfance) 12 enfants et 12 adultes et 5 ateliers pour les tout petits – 5 juin 2021
- Projet « Voix-ci, voix-là » avec le centre social du Hameau auprès d'enfants de 5 et 6 ans – 8 enfants et 3 adultes – 6 ateliers de mai à juin 2021 ;
- Projet « Contes et comptines » avec la crèche Contécontine de Bidart – 2 groupes de 18 mois à 2 ans et 1 groupe de moins de 12 mois sur 6 ateliers en novembre-décembre 2021 ;
- Projet « Parcours sonore des vacances » avec le centre de loisirs Les Mini pousses de Serres-Castet 2 groupe de 3 à 5 ans – 25 enfants et 4 adultes - le 28 octobre 2021.

Et puis :

Culture en Bus : Une découverte culturelle et un moment privilégié de rencontres dès le départ en bus, jusqu'aux ateliers Gamelan et percussions au GAM – 34 participants de 6 à 74 ans (18 enfants et 14 adultes) – 8 juillet 2021.

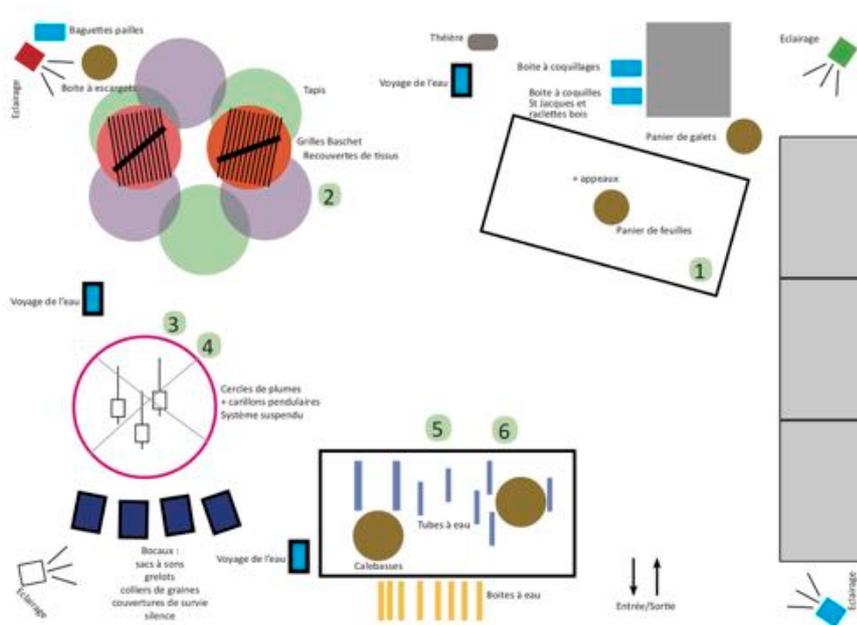
« Quel bonheur d'avoir découvert ce jour
l'association GAM. Pas vu le temps passé. Une
musique, qui nous transporte, nous emmène au
voyage. Merci à l'équipe du GAM. » Marie-RPO

Le Parcours d'enfance :

Le GAM propose un parcours d'enfance au sein de ses locaux. Cette aventure est pensée, construite avec un comité de pilotage constitué de volontaire (professionnels de la Petite-Enfance) et d'un musicien du GAM...

Le parcours d'enfance 2021 s'est appuyé sur le contenu élaboré en 2020 qui n'avait pas pu être réalisé à cause du contexte sanitaire.

...De la apprentissage à la création... Un autre regard sur la musique...



Cette mouture a vu passer 274 enfants, 150 professionnels. 34 personnes sensibilisées sur le parcours leur permettant de mutualiser les compétences acquises auprès de leurs collègues.

L'une des plus values de ce parcours a permis aux enfants accompagnés de leur parent et (ou) professionnels de profiter d'un spectacle directement en lien avec la thématique du parcours : « Mokofina » de la compagnie Lagunarte (70 enfants et adultes).

Assurer des ateliers de médiation culturelle en direction des publics prioritaires du Département en lien avec les enjeux du Conseil Départemental exprimés lors de ses appels à projets

Lors de la conception des résidences des installations du GAM, la proposition se construit en fonction des particularités du territoire et des publics prioritaires (petite enfance, scolaires, personnes âgées). Le GAM a répondu à l'appel à projets « Pour une offre culturelle à destination des seniors » autour de deux propositions : « voyage sonore au creux de nos mémoires » au bénéfice de deux établissements pour le premier semestre 2021, Nouste Soureilh (60 seniors) et Jardin d'Iroise (30 seniors) à Pau. Un autre projet « Des fables et des sons », avec l'EHPAD René Gabe de Gurmençon (26 seniors) a pu être réalisé à l'automne 2021.

De plus, le GAM ayant déposé un projet d'innovation sociale au sein du Conseil Départemental, un partenariat avec ITEP d'Igon (13 enfants et 9 adultes) a vu le jour. Trois groupes de jeunes et leurs accompagnants (éducateurs, professeurs, psychologues) sont venus au GAM de janvier à juin 2021 pour réaliser un livre sonore. Arts plastiques et musique se sont liés pour la réalisation de cet objet original. Il a été imprimé en 300 exemplaires (dont 100 en espagnol).



Livre sonore « Balle Sons Voyage »



Culture et Santé :

Projet « Les sons me font vibrer » : de janvier à juin 2021, l'animation de 10 ateliers ont pu avoir lieu au GAM auprès d'enfants déficients auditifs du SESSAD (6 enfants, 2 adultes).

Le projet se poursuit avec la mise en place d'une formation-sensibilisation des professionnels accompagnants (septembre à décembre 2021 – le projet s'étend sur deux ans 2021-2023) et ateliers auprès de 6 enfants déficients auditifs du SESSAD (Les PEPS64).

Le projet vise, notamment, à prendre le temps d'expérimenter la perception du son par le toucher, la vibration au travers d'instruments de musique variés, développer sa capacité d'écoute, pour entrer dans une dynamique de groupe, dans le plaisir de la pratique sensible de la musique et du partage avec les autres.

En outre, nous avons tissé un lien particulier avec les accompagnants et les enfants.

Nous avons également construit un projet avec l'IME Castel de Navarre de Jurançon, « Visite d'un musée sonore ». Étendu de janvier à juin 2021, un groupe de 8 jeunes accompagnés par deux personnels de l'IME et un musicien du GAM se sont retrouvés une fois par mois pour élaborer une création musicale. Cette création a donné lieu à une restitution auprès des familles et professionnels de l'IME pour valoriser ces jeunes au travers d'une proposition artistique.

TRAVAIL EN RÉSEAU – ÉCOLES DE MUSIQUE ET TERRITOIRES :

Nos interventions se sont inscrites dans le cadre de la convention d'objectifs liant le GAM et le Conseil Départemental 64, au titre du schéma départemental de développement des enseignements artistiques, renouvelée pour les années 2021-2023.

Le GAM a assuré le portage d'une Action Collective Territoriale de formation en 2021 :

- Conférence « La musique et les troubles dys » le 25 octobre 2021 à Montardon – 17 stagiaires.

Les structures ayant participé :

- Musikas Elkartea d'Ustaritz,
- Associations Club des jeunes de Morlaàs,
- École de musique du Pays de Nay,
- Agora de Billère,
- Musiques et Danses de Pau,
- Xiberoko musika eskola de Mauléon Licharre,
- GAM,
- Iparralai de Saint Jean Pied de Port,
- École de musique du Haut Béarn,
- AIEM de Garlin,
- Les Amis de la Musique du Anton de Lembeye (AMCL).



LA FORMATION GAM

Proposer une offre de formation en direction des professionnels de la petite enfance sur l'ensemble du département

En 2021, la mobilisation des crèches, toujours impactée par la crise sanitaire (notamment l'obligation de justifier d'un passe sanitaire), reste encore timide. Un travail de réflexion et d'analyse, afin d'améliorer l'offre de formation, a consisté à proposer dès 2021 une formation 42h « **La musique et le tout petit** » : aux 6 jours de formation vient s'ajouter une 7^{ème} journée trois mois après la fin de session. Cette journée a pour objectif de « se retrouver, partager, consolider et projeter » avec, notamment, un retour sur les expériences de chaque stagiaire, des derniers mois, une réflexion et une consolidation de l'axe d'animation musicale pour les tout-petits, une mutualisation et un échange autour de projets en cours entre structures de la petite enfance et autres partenaires dont le GAM.

Les deux sessions ont pu, malgré tout, avoir lieu.

Deux groupes ont été constitués pour une formation de 42h réparties sur 7 journées (la 7^{ème} journée a eu lieu en mars 2022) « la musique et le tout-petit », au bénéfice de nouveaux professionnels :

- Huit stagiaires du Béarn, issus de 8 structures de Bizanos, Monein, Pau et Lons ;
- Huit stagiaires du Pays Basque, issus de 6 structures d'Anglet, Bayonne, Hasparren et Ustaritz.

A noter que dans les structures qui connaissent beaucoup de rotation de personnel, il est important qu'un minimum de 2 à 3 personnes soient formées pour qu'un réel investissement puisse avoir lieu en suivant au sein de la crèche. Dans les bilans effectués en fin de formation, il reste clair que l'apport de celle-ci est pertinent pour tous.

Cette formation de 42h est souvent un moment privilégié pour mobiliser les crèches sur la question de la qualité de l'environnement sonore et de l'intérêt des pratiques musicales collectives adaptées aux tout-petits. Elle fait pleinement lien avec les propositions que le GAM développe à destination de ces publics.

Formation « **Le bruit : une nuisance. Comment améliorer l'environnement sonore en milieu professionnel ?** »

Lors de nos dernières formations crèches 36h, nous avons identifié une problématique liée à l'environnement sonore et aux nuisances qu'il engendre.

Aussi, avons-nous réfléchi, en lien avec les services PMI et Culture du Conseil Départemental, à une offre de formation visant à améliorer celui-ci dans les structures de la petite enfance.

Deux sessions de formation ont pu être menées en 2021 auprès de deux crèches associatives, A Petits Pas (Pau) (10 stagiaires) et Les Poquetets (Bedous)(11 stagiaires).

D'autres sessions sont programmées sur l'année 2022.

De manière à pouvoir maintenir cette proposition de soutien au sein du réseau des établissements d'enseignement artistique, le GAM a initié en 2020 une démarche de professionnalisation de son activité de formation professionnelle (démarche de certification Qualiopi).

Le 28 octobre 2021, le GAM a passé l'audit de certification avec succès (aucune non-conformité). Le mardi 24 novembre 2021, la commission de certification a attribué au GAM la certification Qualiopi.



MIGAP : UN PROJET TRANSFRONTALIER

En 2021, nous avons poursuivi notre projet transfrontalier d'envergure, soutenu par les Fonds européens (POCTEFA - FEDER), autour duquel se retrouvent 12 partenaires associatifs et institutionnels de Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Aragon, Navarre, Pays Basque Espagnol, Catalogne. Certains partenaires ont quitté le dispositif cette année.

Le POCTEFA est un acronyme signifiant Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne France Andorre. C'est un programme financé par l'Union Européenne (fonds FEDER : Fonds Européens pour le Développement Régional), créé dans le but de promouvoir le développement durable des territoires frontaliers des trois pays.

Le POCTEFA alloue des fonds à des structures (publiques ou privées) désirant monter des projets communs répondant à l'une des cinq thématiques définies par l'Union Européenne : innovation et compétitivité ; adaptation au changement climatique ; protection, mise en valeur et utilisation durable des ressources locales ; mobilité des biens et des personnes ; renforcement des compétences et inclusion sociale.

Sollicité par la Mairie de Huesca, le GAM a intégré un collectif de partenaires français et espagnols pour mener un projet commun, dénommé MIGAP (« Mind the gap »), visant à démontrer que l'accès à la culture permet de renforcer les compétences et l'inclusion sociale des habitants, en complément de l'éducation formelle (école).

Nos partenaires sont publics ou privés : Mairie de Huesca, Communauté de Communes de Huesca, Ville de Colomiers, Région Aragon (au titre du volet éducation), Université de Toulouse Jean Jaurès, Université de Gironne, Association Navarra Nuevo Futuro, Association Conarte, Association CEMEA Aquitaine, Entreprise culturelle Teatro Paraiso.

De manière concrète, les financements octroyés par l'Union Européenne permettront aux membres du collectif de mettre en place des projets d'action culturelle à destination de jeunes, de développer des sessions de formation partagées pour professionnels, de partager leurs connaissances lors de séminaires, forums, d'effectuer tout un travail de recherche sur l'apport de l'éducation non formelle à l'éducation formelle.

Pour le GAM, intégrer le projet MIGAP demeure l'occasion de développer certaines de nos actions de terrain (parcours d'enfance, projets scolaires), de développer des projets co-construits avec nos partenaires espagnols (formation, projets scolaires en Espagne), d'interroger nos pratiques, de mettre en place des outils pédagogiques et / ou de communication.



AUTRES INTERVENTIONS

Que ce soit dans le secteur de la formation professionnelle ou de l'animation, nous avons été sollicités sur des interventions à destination de publics divers :

- La pédagogie du GAM s'est également enrichie par le biais d'un partenariat avec PFI Culture (Plate-Forme Interrégionale) lors de la rencontre « Inclusion et Handicap dans les pratiques artistiques » le 25 octobre 2021 à Paris. Deux musiciens du GAM ont été acteurs (animations d'ateliers collectifs) et ont participé aux divers échanges et contributions de la part des autres intervenants. Près de 140 enseignants artistiques et professionnels du handicap étaient présents pour cette rencontre nationale ;
- Au sein de structures culturelles : 39 enfants de centres de loisirs (Serres Castet et Serres Morlaàs) pour des parcours sonores ;
- Sept personnes accompagnées par le CREPI (Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion) ont profité d'un atelier autour du Gamelan de Java et autres instruments du GAM ;
- Le dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement scolaire) du centre du Hameau a eu la visite d'une musicienne animatrice d'un GAM pendant plusieurs séances. Des ateliers musicaux autour de la voix. Apprendre des chants, jouer avec sa voix et des instruments variés pour s'accompagner. Le groupe était constitué de 8 enfants.



VIE ASSOCIATIVE

Au-delà des réunions régulières avec l'équipe des salariés ainsi que la participation à des actions bénévoles, l'implication des administrateurs s'est traduite par :

- 7 réunions de Bureau et 5 Conseils d'Administration ;
- 11 réunions dans le cadre de la « Commission Contexte sanitaire – Protocole et suivi des actions » de janvier à décembre ;



COMMUNICATION EXTERNE

Nous avons poursuivi l'édition de la Gam'zette (pour sa 8^e année) tout au long des saisons, merci aux éditorialistes !

Diverses parutions dans les médias ont ponctué l'année :



REMERCIEMENTS

La mise en place de tous les projets et le rayonnement du GAM n'auraient pu se concrétiser sans le soutien de nos partenaires, associatifs, privés, institutionnels. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Le GAM est - techniquement et/ou financièrement soutenu dans ses actions par :

Union Européenne (Fonds FEDER – Programme POCTEFA - Projet MIGAP)
Ville de Pau (Direction Culture) et **Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées**
Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques (Directions Culture et Direction des Solidarités Humaines)
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine & ARS (Agence Régionale de la Santé)
DRAC Nouvelle Aquitaine (Direction Régionale des Affaires Culturelles - Ministère de la Culture)
CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) et GIP/DSU (groupement d'intérêt public / développement sociale urbain) de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées : Politique de la ville
Dussau Musique

En 2021, au-delà des structures citées dans le rapport d'activité, nous avons pu compter sur le soutien opérationnel de :

France Active Aquitaine
Education nationale : Inspection Académique (mission culturelle)
Réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées
Enfance et Musique Pantin
La Centrifugeuse (Campus de Pau)
CUMAMOVI
Association Structures sonores Baschet (Saint-Michel-sur-Orge)
Centre social Baroja Anglet

Le rapport d'Activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2021

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2022

Budget prévisionnel de l'association GAM

Budget prévisionnel de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration
Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Pour vous aider dans votre démarche, le Département vous propose un modèle de budget prévisionnel. Celui-ci doit être rempli avec attention. En cas d'octroi d'une aide, le Conseil Général doit être en mesure de vérifier la cohérence entre les prévisions et les réalisations.

Association : **GAM**

Exercice **2022**

CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 – Achats	9100	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	80000
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	6900	Prestation de services	
Fournitures non stockables	2200	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Billetterie	
Fournitures administratives		74 – Subventions d'exploitation	158907
Autres fournitures		Etat : (à détailler)	
61 – Services extérieurs	27900	DRAC	16000
Sous-traitance générale		CGET (FONJEP)	7107
Locations	25500	AIDE COVID	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance	2000	Département(s) :	
Documentation	400	Pyrénées-Atlantiques	59800
Divers			
62 – Autres services extérieurs	18300	Communes(s), Communauté de Communes et Agglo :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6000	Ville de PAU et CDAPBP	52800
Publicité, publication	1100	Ville de PAU – Aide COVID	
Déplacements, missions, réceptions	8200	GIP-DSU (Prog. Réussite Educ)	1200
Frais postaux et de télécommunications		Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres	3000	CAF	4000
63 – Impôts et taxes	100	Fonds européens (FSE, FEDER)	18000
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes	100	Autres recettes	
64 – Charges de personnel	191000		
Rémunération des personnels	140200		
Charges sociales	47000	75 – Autres produits de gestion courante	10093
Autres charges de personnel	3800	Cotisations	5500
65 – Autres charges de gestion courante	300	Autres recettes _ Fonds propres	4593
66 – Charges financières	300	76 – Produits financiers	500
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
		Sur opération de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)	3500	78 – Reprises sur amortissements et provisions	1000
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	250500	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	250500
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	4100
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	4100	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	254600	TOTAL DES PRODUITS	254600

ETATS DE SYNTHESE

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

GRUPE D'ANIMATION MUSICALE

26 avenue de lilas

64000 PAU

BDAC 

Bourdalé Dufau Audit & Conseils

Société d'Expertise Comptable inscrite au Conseil Régional
de l'ordre des Experts-Comptables Nouvelle Aquitaine
Membre de JPA International S.A.

22, avenue Edouard VII - 64000 Pau | 05 59 11 20 20
bdac@bdac-jpa.com | www.bdac-jpa.com

 **Sommaire**

Attestation d'Expert Comptable	1
Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9
Notes sur le compte de résultat	15
Autres informations	16
Détail des comptes	17
Bilan (détail)	18
Compte de résultat (détail)	20



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10/07/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association GROUPE D'ANIMATION MUSICALE relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 20 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	174 316
Total des ressources	92 807
Résultat net comptable (Excédent)	35 041

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

D'OVIDIO Sandro
expert-comptable

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	102 909	99 482	3 427	2 439
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	820		820	820
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	103 729	99 482	4 247	3 259
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 368		1 368	1 018
Avances et acomptes versés sur comman	37		37	359
Créances				
Usagers et comptes rattachés	6 075		6 075	27 004
Autres créances	2 894		2 894	1 400
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	159 695		159 695	149 450
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	170 069		170 069	179 231
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	273 798	99 482	174 316	182 490

 Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 720	6 720
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	34 623	2 788
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 041	31 770
Subventions d'investissement		20
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	76 384	41 297
Apports	12 000	18 000
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	12 000	18 000
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 000	18 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	30 713	40 378
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 713	40 378
Fonds dédiés sur subventions		26 960
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		26 960
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	7 600	12 650
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 600	12 650
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 687	2 929
Dettes fiscales et sociales	25 129	24 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 802	15 937
DETTES	55 219	55 855
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	174 316	182 490

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 150	3 160
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	1 368	1 311
Ventes de prestations de services	61 330	69 509
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	134 647	164 324
Ressources liées à la générosité du public		130
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	19 286	15 075
Utilisation des fonds dédiés	26 960	
Total I	246 740	253 508
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	640	900
Variation des stocks	-350	474
Autres achats et charges externes	45 197	41 921
Impôts, taxes et versements assimilés	2 889	6 708
Salaires et traitements	124 313	109 121
Charges sociales	37 340	33 699
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 373	2 241
Reports en fonds dédiés		26 960
Autres charges	69	181
Total II	211 470	222 204
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	35 270	31 304
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	413	436
Total III	413	436
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	108	73
Total IV	108	73
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	305	363

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	35 575	31 667
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	20	402
Total V	20	402
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	554	300
Total VI	554	300
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-533	102
Total des produits (I+III+V)	247 174	254 347
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	212 132	222 577
EXCEDENT OU DEFICIT	35 041	31 770

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : GROUPE D'ANIMATION MUSICALE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 174 316 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 35 041 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 888	1 112		19 000
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 729	1 249	3 068	83 909
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 616	2 361	3 068	102 909
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	820			820
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	820			820
ACTIF IMMOBILISE	104 437	2 361	3 068	103 729

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 888	65		17 953
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 290	1 308	3 068	81 529
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	101 178	1 373	3 068	99 482
ACTIF IMMOBILISE	101 178	1 373	3 068	99 482

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 075	6 075	
Autres	2 894	2 894	
Charges constatées d'avance			
Total	8 969	8 969	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 743
Disponibilités	
Total	2 743

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	40 378		9 665		30 713
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	40 378		9 665		30 713
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			9 665		
Financières					
Exceptionnelles					

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Les engagements correspondants font l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- Hypothèse de départ volontaire à la retraite
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans
- Turn over faible
- Table de mortalité : INSEEE 2018
- Taux de charges sociales : 36%
- Taux d'actualisation : 0,98%
- Taux d'évolution des salaires : 1%

Le montant de la dette actuarielle IFC s'élève à hauteur de 30 713 € au 31 décembre 2021.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 55 219 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 600	7 600		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 687	6 687		
Dettes fiscales et sociales	25 129	25 129		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	15 802	15 802		
Total	55 219	55 219		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 050			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 040
Dettes fiscales et sociales	7 065
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	9 105

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	15 802
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	15 802

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2021
Ventes de marchandises	1 368
Prestation (billetterie, animations, formations...)	61 330
Cotisations adhérents	3 150
TOTAL	65 847

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	1 476	7 456
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	1 476	7 456
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Détail des comptes

Bilan (détail)

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
218100 - Agencements	18 999,58		18 999,58	17 887,65
218300 - Equipements GAM	83 010,41		83 010,41	84 829,66
218400 - Mobilier	899,01		899,01	899,01
281810 - Amortissement Agencements		17 952,51	-17 952,51	-17 887,65
281830 - Amort. Equipements GAM		80 630,42	-80 630,42	-82 390,99
281840 - Amortissement Mobilier		899,01	-899,01	-899,01
Autres immobilisations corporelles	102 909,00	99 481,94	3 427,06	2 438,67
Immobilisations financières				
271800 - Immobilisations financières parts	320,25		320,25	320,25
271810 - Immobilisations financières parts	500,00		500,00	500,00
TIAP & autres titres immobilisés	820,25		820,25	820,25
ACTIF IMMOBILISE	103 729,25	99 481,94	4 247,31	3 258,92
Stocks				
371000 - Stock CD	582,00		582,00	607,00
372000 - Stock Carillons chromatiques	411,00		411,00	
373000 - Stock Carillons pendulaires				411,00
374000 - Stock DVD	375,00		375,00	
Marchandises	1 368,00		1 368,00	1 018,00
409100 - Fournisseurs - acomptes s/comm	37,00		37,00	358,80
Avances et acomptes versés sur comman	37,00		37,00	358,80
Créances				
411000 - Usagers	6 074,60		6 074,60	23 580,70
413000 - Usagers - chèques à encaisser				3 168,00
418100 - Usagers, produits non facturés				254,93
Usagers et comptes rattachés	6 074,60		6 074,60	27 003,63
425000 - Personnel - avances et acomptes				1 400,00
437200 - Mutuelle OCIANE	151,17		151,17	
438710 - Org. sociaux - Produits à recevoir	2 742,80		2 742,80	
Autres créances	2 893,97		2 893,97	1 400,00
Divers				
511200 - Chèques à encaisser	11 703,00		11 703,00	132,00
512100 - Crédit coopératif compte courant	8 252,29		8 252,29	4 985,99
512200 - Crédit coopératif livret A Associat	77 446,64		77 446,64	77 061,33
512300 - Crédit Coopératif livret Associatio	62 231,23		62 231,23	67 203,45
531000 - Caisse	62,00		62,00	67,70
Disponibilités	159 695,16		159 695,16	149 450,47
ACTIF CIRCULANT	170 068,73		170 068,73	179 230,90
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	273 797,98	99 481,94	174 316,04	182 489,82

Bilan (détail)

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
102000 - Fonds associatifs	6 719,55	6 719,55
Fonds associatifs sans droit de reprise	6 719,55	6 719,55
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	34 623,46	2 787,73
Report à nouveau	34 623,46	2 787,73
RESULTAT DE L'EXERCICE	35 041,38	31 769,73
131000 - Subvention d'équipement		1 207,00
139000 - Subventions inscrites au C/R		-1 186,88
Subventions d'investissement		20,12
FONDS PROPRES	76 384,39	41 297,13
103400 - APPORT AVEC DROIT DE REPRISE	12 000,00	18 000,00
Apports	12 000,00	18 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	12 000,00	18 000,00
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 000,00	18 000,00
153000 - Provisions pour pensions	30 713,00	40 378,00
Provisions pour charges	30 713,00	40 378,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 713,00	40 378,00
194000 - Fonds dédiés sur subventions		26 960,00
Fonds dédiés sur subventions		26 960,00
FONDS DEDIES		26 960,00
Emprunts obligataires convertibles		
164110 - Emprunt Crédit Coopératif 2017	7 600,15	12 649,82
Emprunts	7 600,15	12 649,82
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	7 600,15	12 649,82
401000 - Fournisseurs	4 647,27	773,18
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 040,00	2 156,24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 687,27	2 929,42
421000 - Personnel - rémunérations dues		3 057,46
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	5 382,00	5 975,00
431100 - URSSAF / ASSEDIC	12 800,51	7 608,01
437200 - Mutuelle OCIANE		302,40
437300 - Caisse de retraite AG2R	1 338,95	1 578,97
437400 - Caisse prAvoyance CHORUM	746,88	782,24
437600 - Organisme collecteur formation - UN	2 721,09	2 365,89
438200 - Charges sociales s/congés à payer	1 683,00	1 812,00
438700 - Charges sociales - produits à recev		511,73
442100 - Impôts prélèvement à la source	456,80	344,75
Dettes fiscales et sociales	25 129,23	24 338,45
487000 - Produits constatés d'avance	15 802,00	15 937,00
Produits constatés d'avance	15 802,00	15 937,00
DETTES	55 218,65	55 854,69
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	174 316,04	182 489,82

Compte de résultat (détail)

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
756000 - Adhésions personnes physiques	2 910,00	2 840,00
756100 - Adhésions personnes morales	240,00	320,00
Cotisations	3 150,00	3 160,00
Ventes de biens et de services		
707000 - Vente marchandises (carillons, CD,	374,93	259,88
707200 - Vente CARILLONS CHROMATIQUES	668,00	726,00
707300 - Vente CARILLONS PENDULAIRES	325,00	325,00
Ventes de biens	1 367,93	1 310,88
701100 - Billeterie	786,00	1 098,00
706100 - Cotisations ateliers, stages	27 221,75	39 268,80
706200 - Animations	22 703,50	13 965,00
706300 - Formations	8 350,00	12 626,00
706400 - Autres prestations externes (mise è	2 243,01	2 324,27
706500 - Fact. quote part frais généraux	25,25	226,50
Ventes de prestations de services	61 329,51	69 508,57
Produits de tiers financeurs		
741000 - Subventions de fonctionnement	59 907,00	61 907,00
742000 - Subventions - Interventions contrac	50 600,00	59 600,00
743000 - Subventions - appels à projets	24 140,15	18 460,00
745000 - Subventions de fonctionnement excep		24 357,00
Concours publics et subventions d'exploitation	134 647,15	164 324,00
754000 - Collecte et dons manuels		130,00
Ressources liées à la générosité du public		130,00
781500 - Repris.s/provis.risques & charges	9 665,00	5 660,00
791100 - Transfert de charges d'exploitation		952,87
791200 - Transfert de charges - Uniformation	8 620,40	4 806,96
791300 - Transfert de charges - contrats aid	1 000,44	3 655,00
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	19 285,84	15 074,83
789500 - Utilisations fds reportés ou dédiés	26 960,00	
Utilisation des fonds dédiés	26 960,00	
Total I	246 740,43	253 508,28
CHARGES D'EXPLOITATION		
607000 - Achats de marchandises (carillons,	640,00	900,00
Achats de marchandises	640,00	900,00
603700 - Variation de stocks de marchandises	-350,00	474,16
Variation des stocks	-350,00	474,16
605100 - Petit matériel musical et pédagogiq	836,64	1 244,36
606300 - Fournitures d'entretien et de petit	1 120,24	1 207,74
606400 - Fournitures administratives	2 065,16	1 275,75
606800 - Achats autres matiÀres et fourniture	105,69	196,73
613200 - Locations Immobilières	1 679,72	600,00
613500 - Locations mobilières	778,41	462,32
614000 - Charges locatives	20 819,86	22 156,24
615000 - AUDIOPHILE SYSTEME Réparation Ampli		1 162,89
616000 - Primes d'assurance	2 009,29	2 005,02
617000 - Les P'tits Bérets - Maison d'éditio		250,32
618000 - Documentation	244,46	83,82
621000 - Personnel extérieur	60,00	40,60

Compte de résultat (détail)

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
622600 - Honoraires (expert comptable, avoca	5 256,00	2 040,00
622610 - Sport Pyrénées Emploi	888,00	1 080,00
622800 - Honoraires (organismes de formation	2 063,77	
623000 - Publicité, publications, relations	204,87	444,62
623800 - Divers (pourboires, dons courants)		1 340,00
625600 - Frais de missions - voyages, frais	4 299,53	3 303,99
625700 - Réceptions	364,00	57,67
626100 - Frais postaux	232,56	838,23
626210 - ORANGE Fixe & internet	1 078,10	1 008,00
626240 - Hébergement site internet	94,65	49,14
626250 - LA POSTE MOBILE	283,96	277,71
626260 - Abonnement ZOOM - visio	33,58	50,37
627000 - Frais bancaires	313,39	202,45
628100 - Adhésions extérieures	364,80	542,58
Autres achats et charges externes	45 196,68	41 920,55
631300 - Formation continue	2 880,00	6 700,00
637000 - Autres impôts (sur produits financi	9,00	7,62
Impôts, taxes et versements assimilés	2 889,00	6 707,62
641100 - Salaires bruts	123 328,08	111 650,54
641200 - Congés payés	-593,00	-2 530,00
641400 - Indemnités et avantages divers	1 578,39	
Salaires et traitements	124 313,47	109 120,54
645100 - Cotisations à l'URSSAF / ASSEDIC	28 012,43	25 709,16
645110 - URSSAF aide au paiement COVID	-6 196,00	-5 315,00
645200 - Cotisations aux mutuelles OCIANE	2 280,30	2 586,53
645300 - Cotisations aux caisses de retraite	7 929,71	7 449,15
645400 - Cotisations prévoyance CHORUM	2 170,30	1 947,94
645600 - Cotisation formation professionnell	2 804,20	2 364,89
645820 - Charges sociales sur provision CP	-129,00	-1 590,00
647500 - Cotisations de médecine du travail	468,00	546,00
Charges sociales	37 339,94	33 698,67
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 372,54	2 241,01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 372,54	2 241,01
689500 - Engagements à réaliser		26 960,00
Reports en fonds dédiés		26 960,00
651000 - Redevances pour brevets, licences,		178,48
658110 - Différences de règlement	68,80	3,00
Autres charges	68,80	181,48
Total II	211 470,43	222 204,03
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	35 270,00	31 304,25
PRODUITS FINANCIERS		
768000 - Autres produits financiers	413,09	435,95
Autres intérêts et produits assimilés	413,09	435,95
Total III	413,09	435,95
CHARGES FINANCIERES		
661000 - Frais bancaire		72,80
661160 - Interêts financiers sur emprunts	108,29	
Intérêts et charges assimilées	108,29	72,80

 **Compte de résultat (détail)**

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
Total IV	108,29	72,80
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	304,80	363,15

Compte de Résultat (BASE) - Page 2

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	35 574,80	31 667,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
777000 - Quote-part des subventions virées	20,12	402,33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	20,12	402,33
Total V	20,12	402,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671000 - Charges exception. s/opérat.gestion	553,54	300,00
Sur opérations de gestion	553,54	300,00
Total VI	553,54	300,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-533,42	102,33
Total des produits (I+III+V)	247 173,64	254 346,56
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	212 132,26	222 576,83
EXCEDENT OU DEFICIT	35 041,38	31 769,73

Montant des cotisations 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, le Conseil d'administration propose de maintenir constants les niveaux de cotisation pour les personnes physiques (familles) ou morales qui souhaitent adhérer au GAM :

- **cotisation de base : 20€**
- **cotisation de soutien : 60€** (pouvant donner lieu à l'établissement d'un reçu fiscal pour les adhérents ne bénéficiant d'aucune des activités ou prestations de service de l'association).

La proposition du Conseil d'Administration concernant les cotisations est adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration : renouvellement du tiers sortant

Membres sortants :

Hélène ROUVREAU
Francis SALLABERRY
Stéphanie SALLABERRY
Guy VALLET

Se présentent ou se représentent :

Hélène ROUVREAU
Francis SALLABERRY
Guy VALLET

Ne se représente pas :

Stéphanie SALLABERRY

Démissionne pour motif professionnel :

Marlène LAROYE

Sont (r)élus au Conseil d'Administration à l'unanimité :

Réélus

Hélène ROUVREAU
Francis SALLABERRY
Guy VALLET

Élus

Coralie ARRIVÉ
Thomas LUZZATO
Julien ROUBERTOU
Auriane SIMONOT

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale s'est terminée à 19h45.

Procès verbal établi le 23 juin 2022.

Dominique ROUSSEAU,
Présidente

